

**MINISTRE DE L'INTERIEUR  
ET DE LA SECURITE**

**REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE**  
Union – Discipline – Travail

-----  
**LE CABINET**  
-----

**DIRECTION DES EXAMENS  
ET CONCOURS**  
-----

N° 0327 /MIS/CAB/DEC

Abidjan, le **25 AVR. 2025**

## **COMMUNIQUE**

Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité porte à la connaissance des candidats aux concours directs de recrutement d'élèves Commissaires et Officiers de Police, session 2024, que les résultats d'admissibilité desdits concours sont disponibles et peuvent être consultés sur le site :

❖ **[www.concourspolice-ci.net](http://www.concourspolice-ci.net)**.

Les épreuves orales d'admission définitive débuteront le **Lundi 05 Mai 2025** à l'**Ecole de Police d'Abidjan** sise à Cocody route de Bingerville.

A cet effet, les candidats admissibles devront se présenter devant le jury d'oral correctement habillés, munis de leur pièce d'identité et de leur attestation d'admissibilité à retirer sur le site du concours.

**P/Le Ministre et P.D. ;  
Le Directeur de Cabinet**



**BENJAMIN EFFOLI**  
Préfet Hors Grade